

Déclaration prononcée par Mme Souad Alaoui, Mission permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies, lors du débat général de la 29^{ème} session du Comité de l'information (2 mai 2007)

Vérifiez au prononcé

Monsieur le Président,

Permettez-moi, tout d'abord, de m'associer aux intervenants précédents pour vous exprimer mes félicitations pour votre élection. Mes félicitations vont également aux autres membres du Bureau.

Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à M. Shashi Tharoor qui a su revitaliser le Département de l'information et lui imprimer un mode et un rythme reconnus par tous.

Ma délégation adresse ses félicitations à M. Akasaka, pour sa nomination à la tête du département et l'assure de son entière coopération dans la tâche qu'il assumera efficacement, sans aucun doute.

Monsieur le Président,

Ma délégation souscrit entièrement à la déclaration faite par l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et la Chine. Toutefois, je souhaiterai mettre en exergue, quelques aspects des activités du Département.

Monsieur le Président,

Ma délégation continue de souscrire à la nécessité pour le Département de continuer à raconter l'histoire de l'organisation à un grand public. La créativité et l'efficacité aideraient à porter loin le message de l'ONU. L'utilisation de techniques nouvelles permettra au Département d'atteindre un public élargi, sans qu'il ait pour autant délaissé les moyens traditionnels tels que la radio...

Des progrès ont été réalisés au sujet de la parité linguistique, mais il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Les Nations Unies sont plus importantes que jamais et leur voix devrait se faire entendre plus clairement. Pour faciliter la tâche du département, il est nécessaire que les autres départements auteurs, puissent s'efforcer de faire traduire dans toutes les langues officielles, tous les documents affichés en Anglais sur le site web de l'organisation, et ce, conformément à la résolution 60/109B du 8 décembre 2005.

Le Département devrait continuer à promouvoir activement le multilinguisme et pour ce faire, il est impératif qu'il puisse bénéficier des ressources humaines appropriées.

Monsieur le Président,

Les Centres d'information des Nations Unies ont démontré l'utilité stratégique et l'importance de leur rôle pour disséminer localement les activités internationales. L'élan réformiste a consacré et optimisé

le rôle des centres d'informations. Les partenariats existants ou en cours de préparation entre ces centres et les composantes de la société civile, est à saluer et à encourager.

Toutefois, promouvoir les enjeux et les priorités de l'ONU, améliorer et consolider les activités sur le plan local, nécessitent des ressources qui font largement défaut à ces centres. Les États membres devraient soutenir l'action des centres d'information en augmentant les ressources allouées aux programmes entrepris par ces centres.

Monsieur le Président,

Ma délégation a pris note de l'annonce faite par le Secrétaire général adjoint, dans sa déclaration d'ouverture, que le Département se focalisera sur quatre thèmes prioritaires en 2007, notamment, paix et sécurité, changement climatique, développement-objectifs du Millénaire et enfin les droits de l'Homme. Ma délégation est d'avis que d'autres thématiques tels que les causes du phénomène migratoire, le développement de l'Afrique, la question palestinienne, le dialogue entre les civilisations, devraient continuer de bénéficier, également, d'une attention soutenue de la part du Département.

Enfin, ma délégation souhaiterait attirer l'attention du Département sur les spécificités de la région du Maghreb qui, prises en compte, méritent de faire l'objet d'une réflexion orientée vers le renforcement de la coordination des activités de l'Information au niveau régional.